

## ■ Bacqueville-en-caux

Communauté de communes « Terroir de Caux »



### **Jean-Luc Cornière a le défi de construire un nouveau territoire aux compétences multiples.**

Jean-Luc Cornière élu président. Jean-Luc Cornière, ex-président de la communauté de communes des Trois-Rivières, a été élu ce mercredi 4 janvier à la tête de la nouvelle territorialité Terroir de Caux avec 65 voix. La fusion des trois communautés de communes Saône et-Vienne, Trois-Rivières et Varenne-et-Scie est effective depuis le 1er janvier. Ce mercredi 4 janvier, les 96 délégués (91 votants et cinq pouvoirs) se sont réunis à la salle des fêtes de Bacqueville-en-Caux pour procéder à l'élection du bureau de la nouvelle communauté de communes de Terroir de Caux. Ce n'est une surprise pour aucun des élus, Jean-Luc Cornière – ex-président de la communauté de communes des Trois-Rivières – a été élu avec une majorité de 65 voix face à l'autre candidat Jean-Yves Billoré, maire de Tôtes, qui a obtenu 23 voix. Les deux candidats à la présidence se sont successivement présentés à l'assemblée. Jean-Yves Billoré a insisté sur une « candidature au service des 90 communes du nouveau territoire sans esprit de clocher ni partisan ». Jean-Luc Cornière a quant à lui évoqué son objectif de « défendre la ruralité que nous revendiquons » et souligné que les trois prochaines années allaient être décisives dans la manière de développer un projet territorial fort. Quinze vice-présidents Il va sans dire que les représentants des trois communautés de communes avaient travaillé en amont le sujet après moult réunions depuis ces six derniers mois. Des « alliances politiques » se sont mises en place pour coller au plus près de l'électorat du nouveau territoire. Alliance que Fabien Gougeon, adjoint de la commune de Longueville-sur-Scie, n'a pas manqué de dénoncer en catimini avant l'ouverture de la séance : « On va assister à une mascarade, tout est joué

d'avance alors que j'aimerais bien un scénario à la Petit Caux ! » Jean-Luc Cornière est donc le nouveau président de la communauté de communes de Terroir de Caux. Il est âgé de 59 ans et sera à la retraite dans quelques mois pour se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions. Il a été directeur d'entreprise pendant 20 ans et exerce les fonctions de directeur général des services à la Ville de Neufchâtel-en-Bray depuis plus de dix ans. Il est par ailleurs maire de Bertrimont depuis 2001 et était président de la communauté de communes des Trois-Rivières depuis 2002. À l'issue de son élection, il s'est déclaré ravi de la confiance des uns et des autres : « Il va nous falloir travailler à l'harmonisation de nos compétences et faire fi des petites bagarres. Nous avons une obligation de résultats dans les trois ans à venir vis-à-vis de nos concitoyens ». Le conseil communautaire a voté à la majorité (26 voix contre) l'élection de 15 vice-présidents avec des fonctions bien déterminées. Quatre élus se sont déclarés contre : Jean-Yves Billoré, maire de Tôtes, Etienne Delarue, maire de Bacqueville-en-Caux, Jacques Thélou, maire d'Ouville-la-Rivière, et Édouard Lheureux, maire de Greuville. « À raison de 900 € versés à chaque vice-président, cela représente un coût pour la collectivité. Or ce dernier a été budgété de manière incomplète car il n'inclut pas les charges sociales. Comment allons-nous justifier ces dépenses supplémentaires aux habitants ? », souligne Jacques Thélou. Après un court débat, Jean-Luc Cornière a finalement proposé l'élection de 15 vice-présidents basée sur une indemnité de 14. Le premier vice-président élu qui travaillera à ses côtés sera Jean-François Bloc. Ex-président de la communauté de communes de Saône-et-Vienne, il sera en charge de l'action sociale.

*M. P. Les Informations Dieppoises*